

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°9/2022 du 27/04/22

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Afrique – Environ 65% des Africains auraient été infectés par la COVID-19, selon une récente analyse de l'OMS.** Dans une étude récente, réalisée par l'OMS et synthétisant plus de 150 études publiées sur la séroprévalence en Afrique, le nombre d'infections à la COVID-19 en Afrique serait 97 fois plus élevé (contre 16 fois dans le monde) que le nombre de cas signalés. Au total, cela représenterait ainsi environ 800 millions d'infections sur le continent africain. Au total, plus des 2/3 de la population africaine aurait ainsi contracté la COVID-19, alors que le nombre d'infections signalées s'établit aujourd'hui à 11,5 millions.
- **Rwanda – La BM alloue 32 MUSD supplémentaires au projet de réponse d'urgence au COVID-19.** La Banque Mondiale (BM) a approuvé un financement supplémentaire de 32 MUSD pour soutenir le plan de redressement du Rwanda dans le cadre du projet de réponse d'urgence au Covid-19. Il s'agit du 3^{ème} financement, portant le soutien total à 92 MUSD. Ce programme est conçu pour aider le gouvernement à prévenir, détecter et renforcer les systèmes nationaux de santé publique notamment dans le domaine vaccinal (achat et déploiement de vaccins, acquisition d'un système international de suivi du statut vaccinal pour la reconnaissance des certificats numériques rwandais, équipements de l'entrepôt de vaccins, équipement de l'hôpital mobile pour l'isolement et le traitement des cas de Covid-19, etc.).
- **Madagascar – Reprise des vols internationaux vers Madagascar.** Le ministère malgache des Transports a annoncé le 8 avril avoir autorisé plusieurs compagnies aériennes à effectuer des liaisons vers Madagascar, dans le cadre de la reprise des vols internationaux. Il s'agit d'*Air France* (vols passagers et vols cargos entre Paris et Tananarive), de *Madagascar Airlines* (vols de Tananarive vers Paris et La Réunion à partir du 20 avril), d'*Air Austral* (vols de La Réunion vers Tananarive, Tamatave et Nosy-Be), de sa filiale *Ewa Air* (vols de Mayotte vers Diego Suarez, Majunga et Nosy-Be), d'*Air Mauritius* (vols entre Port-Louis et Tananarive). Les vols charters de l'italien *Neos* ont repris le 13 avril. *Ethiopian Airlines* effectue des vols cargos entre Addis Abeba et Tananarive.

Points notables d'actualité générale

- **Monde – Poutine entend «surveiller» les exportations alimentaires vers les pays «hostiles».** En raison des conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions prise contre le pouvoir russe, Vladimir Poutine a estimé le 5 avril lors d'une réunion retransmise à la télévision publique, que « cette année, sur fond de pénurie alimentaire mondiale, nous allons devoir être plus attentifs aux livraisons alimentaires à l'étranger et surveiller en particulier les conditions de ces exportations vers les pays qui mènent contre nous une politique hostile ». Le chef du Kremlin a également assuré que « la production alimentaire nationale couvrirait pleinement les besoins du pays » tout en soulignant le « potentiel agricole » de la Russie. À cette

fin, il a appelé les Russes à produire plus, embaucher plus dans le secteur agricole « pour que dans les années à venir la production agricole soit suffisante et couvre tous nos besoins ».

- **Monde – La Russie « provoque la faim dans le monde », selon Josep Borrell.** Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell a accusé le 11 avril la Russie de « provoquer la faim dans le monde » avec la guerre en Ukraine, en détruisant les stocks de blé et en empêchant de l'exporter, notamment en Afrique. « Les Russes rendent les sanctions (imposées par les Occidentaux) responsables des pénuries alimentaires et des prix en hausse alors que ce ne sont pas les sanctions », a déclaré le responsable espagnol à l'issue d'une réunion des ministres européens des Affaires étrangères à Luxembourg. « La Russie sème des bombes dans les champs en Ukraine, les navires de guerre russes bloquent des dizaines de bateaux chargés de blé », a poursuivi M. Borrell. « Ils provoquent la pénurie. Ils bombardent des villes ukrainiennes et provoquent la faim dans le monde », a-t-il dit. « Donc arrêtez de blâmer les sanctions. C'est l'armée russe qui cause des pénuries alimentaires. Et l'Afrique est une source d'inquiétude majeure parce qu'ils sont particulièrement exposés à la crise alimentaire à venir », a-t-il insisté.
- **Monde – Les prix alimentaires mondiaux battent un nouveau record.** L'indice FAO des prix alimentaires, qui suit la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base, avait déjà battu en février son record depuis sa création en 1990. Il enregistre en mars une nouvelle hausse de 12,6 %, indique l'organisation dans un communiqué. Cette augmentation est principalement imputable à l'indice FAO des prix des céréales, qui a « enregistré une hausse de 17,1 % par rapport à février, sous l'effet de fortes hausses des prix du blé et de toutes les céréales secondaires, principalement dues à la guerre en Ukraine ». Les prix alimentaires sont également tirés vers le haut par les huiles végétales, dont l'indice FAO « a bondi de 23,2 %, porté par la hausse des cours de l'huile de tournesol, dont le premier exportateur mondial est l'Ukraine ». Dans le même temps, les prix des huiles de palme, de soja et de colza progressent aussi nettement, « sous l'effet d'une hausse de la demande mondiale à l'importation due à des ruptures d'approvisionnement en huile de tournesol ».
- **Monde – L'IFPRI a commencé à suivre les restrictions à l'exportation et à mesurer leur impact sur la sécurité alimentaire mondiale.** L'IFPRI (*International Food Policy Research Institute*) a publié le 13 avril un article qui fait le point, à date, sur les restrictions, totales ou partielles, à l'exportation de produits agricoles et notamment de céréales et d'huiles végétales, à partir d'un modèle de suivi (tracker) *ad hoc*. Ce modèle permet de mesurer, notamment en parts de calories exportées ou importées, les effets de ces politiques restrictives, pays par pays. S'appuyant sur le précédent de 2007/2008, les auteurs insistent sur l'impact très négatif de ces politiques qui ne font qu'exacerber la hausse des prix des produits de base et leur volatilité et donc aggravent la crise alimentaire dans les pays pauvres importateurs nets. Aujourd'hui, 16 pays ont mis en œuvre de telles politiques, représentant 17 % du total des calories échangées dans le monde. Le risque que d'autres pays les rejoignent est grand et les 3 auteurs rappellent que ces politiques de restrictions aux exportations avaient contribué à 40 % de l'augmentation des prix agricoles en 2007/2008.
- **Afrique – L'ONU alloue 100 MUSD pour lutter contre la faim en Afrique et au Moyen-Orient.** Le chef des opérations humanitaires de l'Organisation des Nations unies (ONU) a annoncé l'allocation de 100 MUSD du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) à des projets d'assistance humanitaire dans six pays africains et au Yémen. L'aide permettra aux agences des Nations unies et leurs partenaires de fournir une aide alimentaire, monétaire et nutritionnelle aux populations concernées, ainsi que des services médicaux, un accès à de l'eau potable et des opportunités d'hébergements. Une attention particulière sera portée aux filles et aux femmes qui sont davantage exposées aux risques liés à la crise. Pour soutenir les opérations humanitaires des pays de la Corne de l'Afrique, 30 MUSD seront ainsi répartis entre la Somalie (14 MUSD), l'Éthiopie (12 MUSD) et le Kenya (4 MUSD). 20 MUSD seront également distribués au Yémen ainsi qu'au Soudan, 15 MUSD au Soudan du Sud et 15 MUSD au Nigéria. Les conflits armés, la sécheresse ou encore les effets directs et indirects du conflit en Ukraine sont autant de facteurs qui aggravent une situation déjà difficile dans la plupart des pays, entraînant notamment une hausse des prix des biens alimentaires, de l'énergie et le coût des importations. De plus, d'après le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations unies, le retardement d'un mois de la saison des pluies risque de faire passer le nombre de personnes souffrant de la faim en raison de la sécheresse de 14 à 20 millions de personnes en 2022 au Kenya, en Somalie et en Éthiopie.

- **Afrique – Lancement du programme de financement du commerce d'ajustement à la crise ukrainienne de 4 Mds USD pour l'Afrique (UKAFPA) de l'Afreximbank.** Suite à l'invasion russe en Ukraine, l'Afreximbank a mis en place un programme de financement du commerce de 4 Mds USD. Approuvé fin mars 2022, l'*Ukraine Crisis Adjustment Trade Financing Programme for Africa* vise à soutenir les économies africaines face aux effets de l'invasion russe à travers 5 axes : (i) le financement de l'ajustement des coûts de réorganisation des importations ; (ii) le financement du rachat de pétrole et de métaux ; (iii) la stabilisation des recettes d'exportation de produits de base ; (iv) le financement du déficit des recettes touristiques ; (v) la mise en place d'une ligne de crédit d'accélération des recettes d'exportation.
- **AEOI – Hausse des coûts d'importations de carburants parmi les pays de l'AEOI.** Les coûts d'importations de carburant ont augmenté dans plusieurs pays de la région par rapport à l'année dernière. D'après la Banque centrale tanzanienne, les coûts d'importation de pétrole ont ainsi presque doublé entre février 2020 et 2021, passant de 1,16 Mds USD à 2,23 Mds USD, en raison d'une hausse des volumes et des prix. Les prix à la pompe de l'essence, du diesel et du kérosène ont respectivement augmenté de 30,2 %, 28,4 % et 20,5 % en janvier 2022 par rapport à l'année précédente. Au Kenya, les coûts d'importation de pétrole ont augmenté de 71 % au cours de la même période d'après la *Central Bank of Kenya*, de 2,17 Mds USD à 3,72 Mds USD, en raison de la hausse des prix mondiaux et des volumes. Pour stabiliser les prix à la pompe et maintenir l'inflation, le gouvernement a depuis avril 2021 mis en place des subventions (financées par un prélèvement à la pompe de 5,4 KES/L), et a jusqu'à présent dépensé 36 Mds KES (313 MUSD) pour subventionner le carburant. L'Éthiopie a quant à elle observé une hausse de ses coûts d'importations de pétrole de 17 % entre février 2020 et 2021, pour atteindre un record de 1,4 Mds USD, malgré une diminution de 3,8 % du volume total des importations, contrebalancée par une hausse de la valeur totale des importations de pétrole de 17 % en g.a. Au Rwanda, l'*Autorité Rwandaise de Régulation des Services Publics* (RURA) a augmenté les prix à la pompe de l'essence le 4 avril, désormais à 1 359 RWF le litre (1,33 USD) contre 1 256 RWF (1,23 USD) précédemment, et ceux du diesel de 1 201 RWF (1,18 USD) à 1 368 RWF (1,34 USD) le litre, soit une hausse respective des prix de 8,2 % et de 13,9 %. Les prix, qui sont normalement révisés tous les deux mois, n'auraient pas dû être révisés avant le 5 mai, mais l'augmentation des prix des carburants sur le marché international a créé une pénurie et incité la RURA à augmenter ses prix.
- **AEOI – Le FMI revoit ses prévisions de croissance pour les pays de l'AEOI.** Le Fonds Monétaire International (FMI) a publié mardi 19 avril son *World Economic Outlook*, rapport biennuel qui étudie l'évolution de l'économie mondiale à court et moyen terme. Deux constats peuvent être faits concernant la croissance du PIB entre les prévisions effectuées dans le rapport publié en octobre 2021 et celui d'avril 2022, (i) une révision à la hausse de la croissance du PIB en 2021 pour l'ensemble des pays de la zone à l'exception de Maurice (diminution d'1,1 point de pourcentage), de Djibouti (de 5,0 % à 4,0 %) et du Soudan (de 0,9 % à 0,5 %) entre les deux périodes ; et (ii) à l'inverse, des perspectives de croissance plus faibles pour les pays d'AEOI pour l'année en cours, hormis pour le Soudan du Sud (estimation inchangée à 6,5 %) et Madagascar (+ 0,3 pp, à 5,1 %). La révision à la hausse de la croissance pour l'année 2021 s'explique par une reprise économique post pandémie plus vigoureuse que prévue, en particulier au Rwanda (de 5,1 % à 10,2 %), suivi de l'Éthiopie (de 2,0 % à 6,3 %), du Kenya (de 5,6 % à 7,2 %) et des Seychelles (de 6,9 % à 8,0 %). En 2022 les perspectives d'une diminution de la croissance s'expliquent par les effets directs et indirects de la guerre en Ukraine débutée fin février (hausse du cours des prix des biens alimentaires, des intrants agricoles et des carburants, goulot d'étranglement des chaînes de logistique mondiale). Le Soudan, les Seychelles et Djibouti sont les pays ayant connu une révision de croissance à la baisse la plus élevée en 2022, respectivement de - 3,2 pp (3,5 % à 0,3 %), - 3,1 pp (7,7 % à 4,6 %) et - 2,5 pp (5,5 % à 3,0 %).
- **Kenya – L'inflation repart à la hausse avec l'augmentation du prix des carburants, des céréales et des huiles alimentaires.** Alors que l'inflation avait retrouvé une dynamique baissière jusqu'en février 2022 (5,1 % en g.a) après avoir atteint un point haut en septembre 2020 (6,9 % en g.a.), elle repart à la hausse au mois de mars (5,6 %) et pourrait, selon le FMI, atteindre 8,7 % en décembre, portant l'inflation moyenne annuelle à 7,2 %. Elle serait de 6,5% en avril. Cette hausse des prix, principalement importée, se concentre sur les produits de base (céréales, huiles), l'énergie et les engrais en raison notamment de la hausse des cours internationaux liée à la crise Ukrainienne. Au niveau national, l'inflation pourrait être entretenue par l'augmentation des droits d'accises de 10 % prévue dans le budget FY22/23 sur les cigarettes, les bouteilles d'eau, la bière et les jus de fruits. Entre mars 2020 et mars 2022, l'alimentation et les boissons non-

alcoolisées représentaient 32,9% du panier de consommation moyen d'un ménage kenyan selon les pondérations utilisées pour le calcul de l'IPC par KNBS, suivies des dépenses pour le logement (14,6 %) et les transports (9,7 %). Les effets de l'inflation se font par ailleurs ressentir différemment selon le revenu des ménages. Le prix d'un paquet de 2 kg de farine de blé a augmenté de 4,47 % en mars 2022 en *g.m.* – passant de 114,9 KES (1,0 USD) à 151,4 KES (1,3 USD) – et de 17,7 % en *g.a.*, mais le poids de la farine de blé dans le panier de consommation alimentaire est de 0,8 pour les ménages à bas revenus contre 0,4 pour les ménages à revenus intermédiaires et 0,2 pour les plus aisés. De la même manière, le prix du litre de l'huile de cuisine (pondération de 1,2 pour les ménages à bas revenus contre 0,8 pour les ménages à revenus intermédiaires) est passé de 305,7 KES (2,7 USD) en janvier 2022 à 332,4 KES (2,9 USD) en mars 2022, soit une hausse de 8,7 % en *g.m.* et de 35,2 % en *g.a.*

- **Kenya - Des retards dans le paiement des compensations aux distributeurs de pétrole occasionnent des pénuries de carburant.** La hausse récente des prix mondiaux des hydrocarbures, liée aux conséquences de la guerre en Ukraine, a contraint l'EPRA, l'autorité de régulation du secteur de l'énergie, à augmenter les tarifs régulés de l'essence et du diesel à la pompe à plusieurs reprises ces dernières semaines. La compensation des distributeurs est normalement assurée par un fonds de stabilisation (*Petroleum Development Fund*), mais a été régulièrement retardée depuis. Faute de trésorerie suffisante pour absorber les hausses de coûts, les petits distributeurs ont progressivement fermé leurs stations en mars. Les quatre majeurs (*TotalEnergies, Shell, Rubis et OLA*) continuent à opérer avec d'importants reports de clientèles, au prix fixé avant la crise, et donc avec des pertes non compensées par le fonds de compensation. Cette situation occasionne des difficultés d'approvisionnement pour les détaillants et des pénuries pour les consommateurs dans plusieurs régions du pays.
- **Kenya – Google ouvre un centre de développement de produits à Nairobi, son premier en Afrique.** La multinationale américaine *Google* a annoncé qu'elle allait créer un centre de développement de produits à Nairobi. Ce centre créera des produits et des services "transformateurs" pour le marché africain et le monde entier. Cette annonce intervient après que le géant de la technologie a révélé en octobre dernier son intention d'investir un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Le centre sera le deuxième investissement majeur de *Google* dans la recherche et le développement en Afrique après la création d'un centre d'Intelligence Artificielle et de recherche au Ghana en 2019.
- **Ethiopie – Impact de la guerre en Ukraine.** L'invasion de l'Ukraine par la Russie a des conséquences directes et indirectes sur l'Éthiopie. Les principaux produits importés par l'Éthiopie de l'Ukraine (12,8 % des importations totales en 2020/21) et de la Russie (3,8 %) sont le blé, les engrais et l'acier. Les importations depuis l'Ukraine représentent 18 % des importations de céréales éthiopiennes, 25 % des importations de farines et 13 % d'acier (contre respectivement 8 %, 0 % et 8 % de provenance russe). Toutefois, les importations depuis l'Union Européenne (UE) restent plus importantes (17 % pour les céréales et 53 % pour les farines). En revanche, les importations d'huile alimentaire sont centrales (95 % de l'huile en Éthiopie est importée). De même pour l'engrais : l'inflation sur le prix local des engrais en mars 2022 a été de 200 % et les coûts de transport ont doublé, dans un contexte de hausse de la demande (+ 12,5 % par rapport à 2020) et d'inflation des prix du pétrole à 30 % en mars 2022. Cette crise vient exacerber une situation macroéconomique qui se détériore (réserves en devises couvrant seulement 1,8 mois d'importations début 2022 ; inflation alimentaire à 41,9 % en février 2022 en *g.a.*) et cela dans un contexte où l'Éthiopie est fragilisée par les conséquences du conflit dans le nord du pays et le changement climatique (sécheresse sévère dans tout le sud du pays).
- **Tanzanie – Le rapport « EU Investment in Tanzania » 2022 fait état des relations économiques entre l'UE et la Tanzanie.** Selon le rapport « EU Investment in Tanzania » 2022, officiellement lancé le 30 mars, les entreprises européennes auraient investi 1,5 Md USD en Tanzanie entre 2013 et 2020, générant 151 000 emplois directs dans le pays. Ces investissements européens se concentrent en majorité dans le secteur agricole (28 %) et le tourisme (26 %). Parmi les membres de l'Union européenne les plus actifs en Tanzanie, la France se place en deuxième position, bien après les Pays-Bas, avec un flux d'IDE français en Tanzanie de 209 MUSD sur la période 2013-2020. Concernant les échanges commerciaux, les exportations tanzaniennes vers l'UE se sont élevées à 456 MEUR en 2021. Les importations tanzaniennes en provenance de l'UE, elles, ont atteint 856 MEUR (la France étant le 1^{er} pays européen exportateur en Tanzanie). L'Union

européenne a perdu son statut de principal partenaire de la Tanzanie, résultat de la concurrence de la Chine et de l'Inde sur le marché national et, plus récemment, de l'effet du Brexit. En 2020, l'UE représentait 10 % des débouchés à l'export de la Tanzanie et 12 % de ses importations totales.

- **Tanzanie – Hausse des prix des carburants et conséquence sur l'inflation.** Conséquence du choc d'offre externe que constitue la guerre en Ukraine, la Tanzanie affiche, depuis le 6 avril 2022, des prix à la pompe en hausse : à Dar es Salam, un litre de pétrole coûterait désormais 2861 TZS (1,23 USD ; + 12,65 %). Pour le diesel et le kérosène, le litre se vendrait respectivement à 2692 TZS (1,16 USD ; + 12 %) et 2682 TZS (1,15 USD ; + 21 %). Dans certaines régions comme Kagera, la hausse des prix du carburant est encore plus importante du fait des coûts de transport supplémentaires vers ces régions. Ces nouveaux prix intègrent la taxe de 100 TZS sur chaque litre d'essence, de diesel et de kérosène (soit 0,04 € sur un litre à 1 €) réinstaurée par la présidente tanzanienne il y a quelques jours malgré sa suspension au début du mois de mars. La Banque centrale tanzanienne ne rapporte pas encore d'augmentation de l'inflation malgré une tendance haussière des prix du carburant et des denrées alimentaires : pour le mois de mars 2022, l'inflation globale sur 12 mois se serait établie à 3,6 % contre 3,7 % en février et 4 % en janvier 2022.
- **Ouganda – L'UE et la Banque mondiale s'associent pour soutenir les réformes des terres coutumières.** L'Union européenne a apporté 8 M€ pour soutenir les efforts visant à mieux gérer les régimes fonciers dans le pays. Gérée par la Banque mondiale, la subvention vise à renforcer la gestion foncière dans 35 districts du Nord et de l'Est de l'Ouganda. La subvention sera versée sur une période de quatre ans par l'intermédiaire d'un *Multi-Donor Trust Fund* (MDTF). Le soutien doit renforcer le système des droits fonciers, en consolidant la démarcation et la documentation des terres coutumières détenues individuellement et collectivement, dans un système foncier unique. Le partenariat contribuera à soutenir la croissance et le développement de manière durable des régions qui ont été dévastées par le Covid-19 ainsi que compléter les activités de modernisation et de mise à l'échelle du système d'administration foncière en Ouganda.
- **Rwanda – Les investissements au Rwanda ont presque triplé en 2021.** Le *Rwanda Development Board* (RDB) a déclaré avoir enregistré des investissements d'une valeur de 3,7 Mds USD en 2021, contre 1,3 Md USD en 2020, soit une augmentation de près de 185 %. Ces investissements devraient permettre de créer près de 50 000 emplois, soit une augmentation de 97 % par rapport à l'année précédente. Les secteurs qui ont attiré le plus d'investissements en 2021 sont la construction (31 %), l'immobilier (26 %) et l'industrie, y compris agroalimentaire (15 %). Les autres secteurs ayant attiré des investissements importants sont les services financiers, l'agriculture, le tourisme, l'énergie, la santé et les TIC. RDB attribue cette croissance à la reprise économique de 2021 ainsi qu'aux incitations publiques telles que le nouveau code des investissements et le programme "Manufacture and Build to Recover", une réponse politique lancée fin 2020 pour offrir des avantages fiscaux dans certains secteurs, ayant attiré 78 demandes d'investisseurs.
- **Rwanda – Forte hausse de l'inflation au mois de mars.** Les prix à la consommation au Rwanda ont continué à augmenter au cours des derniers mois, faisant grimper le taux d'inflation en glissement annuel pour le mois de mars à 7,5 %, contre 5,8 % en février 2022. Les données publiées par l'*Institut national des statistiques du Rwanda* (NISR) montrent que les prix des denrées alimentaires ont été parmi les principaux moteurs de l'inflation en mars, en hausse de 10,2 % en g.a et de 5,1 % en glissement mensuel. Le coût du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles a augmenté de 8,1 % en g.a, de 3,8 % pour les transports, de 14,7 % pour le secteur de l'hôtellerie et la restauration et de 15,9 % pour le secteur de l'énergie. Cette situation fait suite aux défis posés aux chaînes d'approvisionnement par le Covid-19, aggravée par les effets de la guerre en Ukraine. Compte tenu du niveau de l'inflation, qui s'approche de la bande haute de la cible d'inflation de la Banque centrale qui s'établit entre 2 et 8 %, celle-ci pourrait augmenter ses taux dans les prochains mois. Face aux incertitudes du marché mondial, en février de cette année, la Banque centrale a déjà augmenté le taux de pension (repo rate) de 4,5 % à 5 %.
- **Burundi – Nouveau plan-cadre de coopération pour le développement durable du Burundi.** Un nouveau plan-cadre de coopération des Nations-Unies pour le développement durable du Burundi sera signé le 15 juillet prochain. Le lundi 11 avril, le processus de préparation de ce plan-cadre a été lancé en présence des représentants du gouvernement, de l'équipe-pays des Nations-Unies, la société civile, les organisations

multilatérales régionales et internationales, parmi d'autres partenaires. D'après le ministre des Affaires étrangères, le plan-cadre devra intervenir dans les secteurs suivants : agriculture et élevage, infrastructures socioéconomiques, emploi des jeunes et industrialisation, santé publique, protection sociale, et le changement climatique. Ce plan, qui s'étend sur 5 ans et qui doit aussi s'aligner sur le Plan national de développement 2018-2027 et le Programme national de capitalisation de la paix (PNCP), vise à apporter des solutions concrètes aux défis auxquels fait face le pays. Ce plan-cadre se base sur six principes : durabilité, résilience, droits de l'Homme, égalité des sexes, redevabilité et ne laisser personne de côté.

- **Burundi – Pénurie de carburant : le désarroi des automobilistes.** La pénurie de carburant se poursuit à Bujumbura. D'après une analyse d'Iwacu, cette pénurie entraîne des conséquences importantes : les bus ne sont pas disponibles, ce qui fait que la plupart des déplacements se fait à pied ; les prix de transport ont augmenté, voire doublé ; certains conducteurs finissent par acheter le carburant au marché noir où les prix ne sont pas réglementés.
- **Somalie – Plus d'1/3 de la population en situation de crise alimentaire, soit 4,8 millions de personnes.** Selon les dernières données des agences onusiennes, l'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée en Somalie depuis le début d'année. 4,8 millions de personnes (31% de la population totale) seraient en situation de crise alimentaire voire plus (IPC3 et +) en mars 2022. La situation devrait encore se détériorer dans les 2 prochains mois pour toucher 6 millions de personnes (38% de la population), dont 1,7 million en situation d'urgence (IPC4) et 81 000 en situation de famine (IPC5). La persistance de la sécheresse et l'augmentation des prix des denrées alimentaires seraient les 2 principaux facteurs de cette détérioration. Au 1^{er} avril, le pays comptabilisait 700 000 nouveaux déplacés internes, dont le motif de départ est souvent lié à la sécheresse. Les agences onusiennes (FAO, OCHA, UNICEF, WFP) appellent à se mobiliser sur la Corne de l'Afrique alors que l'attention internationale est largement portée sur l'Ukraine. Le renforcement de l'aide humanitaire est nécessaire pour prévenir la crise alimentaire et les risques de famines. En 2011, quand le pays avait été touché par un important épisode de sécheresse, la famine avait entraîné la mort de 258 000 personnes, dont 133 000 enfants de moins de 5 ans. En 2017, l'aide internationale avait permis d'éviter une situation similaire.
- **Soudan – Augmentation de l'inflation et appréciation du SDG.** Après une baisse consécutive, mois par mois, depuis juillet 2021 où elle avait atteint 422 % en glissement annuel (g.a), l'inflation a de nouveau augmenté en mars à 263,6 % (après 258,4 en février). Dans le même temps, et après avoir connu une période de volatilité où il avait atteint 700 SDG/USD, ce dernier s'est apprécié et stabilisé à 570 SDG/USD, sur le marché parallèle comme officiel. D'un autre côté, la Banque centrale continue toujours à satisfaire les demandes des importateurs en devises.
- **Soudan – Plus de 18 millions de personnes (40% de la population) pourraient être en situation de crise alimentaire cette année.** Alors que 9,8 millions de personnes étaient en insécurité alimentaire au Soudan en 2021, selon les estimations du PAM et de la FAO, ce nombre pourrait doubler en 2022 pour atteindre 18 millions de personnes, soit plus de 40% de la population soudanaise. Cette nette aggravation de la situation serait notamment liée aux conflits et à la crise économique mais également à des sécheresses localisées et de mauvaises récoltes, amplifiés par la crise en Ukraine qui augmente la pression sur les prix à court terme et l'approvisionnement à moyen terme. Selon l'USDA, la production de céréales a observé une forte baisse (-37%) à l'été 2021 et l'hiver 2022, portant cette dernière à 5,1 MT contre 7,9 MT l'année dernière. Il faut remonter à 1984 pour avoir une situation de crise similaire. Les besoins à combler sont estimés entre 2,5 et 4,3 MT, alors que l'approvisionnement est rendu encore plus difficile avec la crise ukrainienne.
- **Soudan – Comités techniques spécialisés au sein du Comité des Urgences Economiques.** Le Comité des Urgences Economiques, présidé par le vice-président du Conseil de la Souveraineté, a tenu sa réunion périodique le 13 avril en présence de Malik Agar, membre du Conseil de la Souveraineté. Lors de cette réunion, le comité a approuvé la formation de onze comités techniques spécialisés sur différentes questions économiques telles que la réduction du taux d'inflation et de la stabilité du taux de change ; les importations et exportations ; les services de base ; le partenariat public-privé ou encore la réforme fiscale. Le Comité a également passé en revue l'exécution des décisions précédentes relatives à l'approvisionnement en produits pétroliers, l'électricité et la stabilisation du taux de change.

- **Sud-Soudan – Près des 2/3 de la population en situation de crise alimentaire, soit 7,7 millions de personnes.** Selon le dernier bulletin du FSNWG (*Food Security and Nutrition Working Group*), 7,74 millions de personnes au Sud-Soudan (soit 62,7 % de la population) seront probablement en situation de crise alimentaire voire plus (IPC3 et +) d'ici à juillet 2022. Les principaux facteurs seraient à la fois les chocs climatiques, l'insécurité et les défis économiques auxquels le pays est confronté. En outre, 1,34 million d'enfants de moins de 5 ans devraient souffrir de malnutrition aiguë, dont 302 000 sévèrement. Cette situation serait notamment liée à la forte prévalence des maladies et des pratiques alimentaires inadéquates des nourrissons et des jeunes enfants. Compte tenu des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë dans le pays, une aide alimentaire multisectorielle est sollicitée.
- **Madagascar – Signature d'un partenariat entre Canal+ et Baobab+ pour l'accès à l'électricité en zone rurale.** Les deux entreprises françaises ont signé mercredi 6 avril un accord de partenariat visant à étendre leurs offres en zone rurale. Baobab+, filiale de la banque française Baobab, est spécialisée dans l'électrification rurale. Le partenariat repose notamment sur la fourniture d'un kit solaire pour une recharge électrique, une télévision et les équipements Canal+ (abonnement et décodeur). Pour les deux entreprises, la mise en œuvre de synergies rendue possibles via ce partenariat permettra de désenclaver des populations rurales en leur donnant un accès à l'électricité et à un contenu audiovisuel.

Actualités agricoles

- **France, Monde – Les jachères françaises mobilisées pour accroître les productions.** Le ministère de l'Agriculture a autorisé le 31 mars la mobilisation des surfaces déclarées en jachères pour la campagne Pac 2022, via un arrêté au Journal officiel, répondant ainsi au « défi de la sécurité alimentaire mondiale, décuplé dans le contexte de la guerre en Ukraine ». Selon le texte, qui fait suite à une décision de Bruxelles le 23 mars, les agriculteurs peuvent, sur leur surface déclarée en jachère (hors jachère mellifère) : conduire une culture de printemps (des protéagineux, des oléagineux, des céréales – hors chanvre industriel, en raison des modalités de contrôle particulières pour cette culture) ; cultiver en mobilisant normalement les intrants nécessaires ; faucher ou faire pâturer cette surface (y compris dans le cas d'un céréalier, par exemple pour un voisin éleveur). L'objectif est de « contribuer à la sécurisation des approvisionnements français et européens, pour l'alimentation humaine et animale, mais également aux équilibres mondiaux notamment pour les pays du pourtour de la Méditerranée et d'Afrique, qui sont dépendants des importations de céréales pour leur sécurité alimentaire », souligne le ministère dans un communiqué. En France, les surfaces en jachères représentent près de 300 000 ha, soit plus de 1% de la SAU.
- **Afrique de l'Est – Malgré le début de la saison des pluies, la sécheresse se poursuit.** Le mois de mars aura été particulièrement sec en Afrique de l'Est, avec des déficits pluviométriques « légers à modérés » et un retard généralement constaté dans le démarrage de la saison des pluies. Des pluies inférieures à la moyenne sont attendues dans les prochaines semaines, ce qui ne permettra pas de rattrapper le déficit hydrique des zones déjà touchées par la sécheresse. Ce déficit aura un impact sur les récoltes de céréales qui seront globalement inférieures à la moyenne : des mauvaises récoltes sont même attendues dans le centre et l'est de l'Ethiopie, ainsi que dans le sud de la Somalie et dans l'est, le sud-est et certaines parties de la bande côtière du Kenya. Dans les zones pastorales, une légère amélioration de l'état des pâturages est attendue, mais ces améliorations devraient être limitées et de courte durée et un risque de détérioration précoce à l'occasion de la prochaine saison sèche (juillet à septembre).
- **Kenya – 1,5 million d'animaux morts en 3 mois à cause de la sécheresse.** Selon le Ministère de l'Agriculture kenyan, près de 1,5 million d'animaux (1,2 million d'ovins et de caprins et 0,3 million de bovins) seraient morts dans les régions arides et semi-arides du pays, entre janvier et mars 2022. La situation est donc très critique dans ces zones qui abritent 60% du cheptel kenyan (estimé à 83 millions de têtes) et où 13 millions de personnes vivants dans ces zones tirent principalement leurs revenus de l'activité d'élevage.
- **Kenya – Le gouvernement alloue 50 MUSD pour réduire les coûts d'accès aux engrais.** Alors que le prix des engrais a quasiment doublé depuis le début 2021 au Kenya, leur augmentation a connu une accélération depuis le début de la guerre en Ukraine, qui coïncide également avec le démarrage de la

nouvelle saison de production. Début avril, le gouvernement a ainsi annoncé la mobilisation de 5,7 Mds KES (50 MUSD) pour subventionner 114 000 T d'engrais phosphatés (Phosphate diammonique - DAP), soit l'équivalent de 2,28 millions de sacs de 50 kg. Le prix d'achat sera ainsi subventionné à 58%, permettant de vendre le sac de 50 kg à 2 800 KES (24 USD) au lieu de 6 400 KES (57 USD). Le nombre de sacs subventionnés et distribués par le NCPB (*National Cereals and Produce Board*) serait limité à 20 par exploitant, ce qui oriente davantage le dispositif vers les petits producteurs. Ce soutien devrait permettre d'assurer la mise en production d'environ 450 000 ha et de renforcer la sécurité alimentaire du pays. Les autorités estiment que si les engrais sont correctement utilisés, les rendements devraient être augmentés de 30%. La disponibilité des engrais au niveau du NCPB poserait néanmoins problème : ce dernier se tournerait désormais vers les fournisseurs locaux pour mobiliser leurs stocks d'engrais.

- **Kenya, RDC – Signature d'un accord de coopération agricole entre les 2 pays.** Faisant suite à la visite du Président Kenyan en République Démocratique du Congo (RDC) en avril 2021, au déplacement récent de plusieurs entreprises et fonctionnaires du ministère de l'agriculture kenyan en RDC – qui avait pour but d'identifier les opportunités en matière de commerce bilatéral, d'investissement et d'agriculture –, et à la récente adhésion de la RDC à la CAE, un accord de coopération agricole vient d'être signé entre les deux pays. Les deux États ont convenu de coopérer pour stimuler la productivité agricole et la sécurité alimentaire, notamment par le biais d'échanges « mutuellement bénéfiques », de la recherche et de la formation. Cet accord vise à renforcer la productivité agricole des deux pays, à encourager les entreprises kenyanes et congolaises à co-investir dans les deux géographies, ainsi qu'à stimuler le commerce bilatéral.
- **Kenya – Les biberons seront interdits à compter du 28 mai.** Le ministère de la Santé a annoncé l'interdiction des biberons à partir du 28 mai. Cette mesure fait suite à l'adoption récente par le Parlement de la loi de 2012 sur la réglementation et le contrôle des suppléments de lait maternel (BMS), qui fait des biberons utilisés pour l'alimentation des nourrissons des produits désignés, c'est-à-dire des articles entrant dans le champ d'application de la loi. S'adressant aux délégués du tout premier Symposium national sur la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants, organisé par le ministère, Mme Esther Mogusu, responsable principale de la nutrition et de la diététique au *Nairobi Metropolitan Services* (NMS), a salué la position du gouvernement et a affirmé que « les biberons font plus de mal que de bien ».
- **Ethiopie, France – Renforcement de la coopération vétérinaire entre les 2 pays : signature d'un MoU entre ENVT et CVMA.** Fin mars, l'*Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse* (ENVT) a reçu la visite d'une délégation éthiopienne du *College of Veterinary Medicine and Agriculture* (CVMA) de l'Université d'Addis-Abeba. Cette délégation composée du doyen du CVMA, de son adjointe et de deux professeurs, s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération vétérinaire international en filière volaille financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (FSPI- *Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants*) appelé "Chicken Health Project". Ce projet coordonné par FVI (*France Vétérinaire Internationale*) et dont l'ENVT assure la responsabilité académique, vise à accompagner la montée en compétences du CVMA et de la communauté vétérinaire éthiopienne, dans une optique *One Health*. Cette visite avait pour objectifs de renforcer et développer la coopération vétérinaire entre la France et l'Ethiopie. Elle a ainsi été l'occasion pour les collègues éthiopiens de rencontrer la *Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche* (DGER), de visiter un laboratoire de l'*Institut Pasteur* ainsi que deux exploitations agricoles (dont une exploitation de l'enseignement agricole) et de rencontrer les partenaires du projet tels que CEVA (Santé Animale). Elle a également permis de programmer les travaux et les échanges entre l'ENVT et le CVMA pour les prochains mois. La visite a permis de signer un *Mémoire d'Entente* (MOU) qui offrira un cadre de coopération pédagogique et scientifique entre les deux établissements pour les cinq prochaines années.
- **Tanzanie – Création d'un fonds de développement agricole pour faciliter l'accès aux intrants agricoles.** La Présidente, Samia Suhulu Hassan, a annoncé début avril que les ministères de l'Agriculture et des Finances travailleront ensemble à la création d'un fonds de développement au profit du secteur agricole. Cette institution sera dédiée au subventionnement des intrants pour plusieurs filières agricoles (coton, anacarde, tabac, etc.). Elle sera financée par les différentes taxes et impositions appliquées au secteur, mais également soutenue financière par le gouvernement et différents partenaires. L'objectif est d'atténuer l'impact de la fluctuation et de l'augmentation des prix des intrants agricoles (engrais notamment).

- **Ouganda – Hausse de 9,7 % des prix des produits alimentaires.** Selon les données de l'*Uganda Bureau of Statistics* (Ubos), les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 9,7 % entre janvier 2021 et janvier 2022. Cette hausse est la conséquence des hausses enregistrées en septembre (8 %), octobre (7,8 %) et novembre (7,5 %), résultant elles-mêmes d'un pic de la demande consécutif à la levée des restrictions liées au Covid-19. L'augmentation était principalement due à une flambée des prix des produits animaliers (32,1 %), devant les produits agricoles (9,6 %) et les produits forestiers (7,8 %). Les principales augmentations concernent les céréales (16,3 %), le tabac (59,6 %), les bananes et les plantains (17,9 %) et les fruits tropicaux (12,8 %), les graines oléagineuses (8,4 %). Des baisses de prix sont aussi observées : riz (- 9,7 %), agrumes (- 13,4 %), légumes à feuilles (- 9,1 %), légumineuses (- 13,6 %) et légumes-fruit (- 9,8 %). Au total, la hausse des prix s'est poursuivie en mars, entraînant une augmentation de l'inflation, qui a atteint 3,6 % au cours du mois, contre 3,1 % en février 2022.
- **Ouganda – Les députés veulent réformer la *National Seed Company*.** Lors de la présentation du rapport de la commission de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche, la présidente de la commission a appelé à la réorganisation de la *National Seed Company* afin de stopper les contrefaçons des produits agricoles sur le marché. La présidente, Janet Okori Moe, a déclaré être consciente du coût élevé des intrants agricoles qui a forcé les agriculteurs à opter pour des intrants contrefaits et de mauvaise qualité sur le marché, réduisant la productivité des exploitations. Le rapport de la commission recommande au gouvernement de réformer la *National Seed Company* pour assurer la fourniture de semences et d'intrants de qualité et qui font notamment l'objet de subventions. Le rapport souligne également des difficultés propres à l'industrie agroalimentaire (coûts de l'électricité et des transports) et l'approvisionnement insuffisant en intrants. La commission recommande un essor de la productivité et de la compétitivité pour le secteur agro-industriel ougandais via la spécialisation du secteur, le soutien aux unités de transformation existantes et la capitalisation des entreprises (en intégrant notamment l'amont).
- **Rwanda – *Koko Networks* investit 25 MUSD dans la « cuisson propre ».** Le *Rwanda Development Board* (RDB) vient de conclure un accord avec l'entreprise kenyane *Koko Networks* pour la mise en place d'un réseau national de distribution de bioéthanol pour la « cuisson propre ». En favorisant la consommation de bioéthanol (biocarburant fabriqué à partir de matière végétale), le gouvernement rwandais a pour objectifs l'accès universel à la « cuisson propre » d'ici 2030 permettant ainsi une amélioration de la qualité de l'air intérieur, et la réduction de la déforestation et des émissions de GES causés par l'utilisation du charbon de bois. En 2020, près de 90 % des Rwandais avaient encore recours au bois ou au charbon de bois pour cuisiner selon l'OMS. Afin de rendre plus accessible le bioéthanol à la population, le RDB s'est engagé à exonérer de TVA et de droits d'importations les équipements et le bioéthanol.
- **Burundi – Fixation des prix de certaines denrées alimentaires.** Fin mars, le Ministre de l'Agriculture a fixé le prix de vente de plusieurs denrées alimentaires : le prix d'1 kg de « riz de bonne qualité » est fixé par exemple à 2 400 BIF (1,07 €), celui d'1 kg d'« haricots jaunes » à 1900 BIF (0,85 €) et celui d'1 kg d'« haricots simples » à 1 800 BIF (0,80 €). Cette fixation de prix a été très favorablement accueillie par l'*Association burundaise des consommateurs* (ABUCO), qui accuse les commerçants de spéculer sur les prix de ces denrées et demande au gouvernement de veiller à son bon respect. Elle est beaucoup moins bien accueillie par les commerçants qui s'interrogent sur les bases ayant servi à définir les prix, alors que, sur certains marchés, les prix affichés sont 30 à 40% supérieurs aux prix fixés, compte tenu notamment des coûts d'approvisionnement.
- **Soudan – Un soutien financier de l'Arabie Saoudite dans l'irrigation.** Le directeur soudanais de l'unité en charge des barrages (Dams Implementation Unit) a annoncé lors d'une conférence de presse fin mars la construction de 500 puits d'eau sur l'ensemble du territoire soudanais. Ce projet serait financé par un don saoudien de 100 MUSD accordé au ministère de l'Irrigation à travers la Saudi Bank for Development. Deux sociétés saoudiennes ont remporté les contrats d'exécution du projet. Il s'agit d'*Algihaz Holding*, qui couvrira 13 Etats soudanais, et *Geel Alomran*, qui couvrira les 5 autres Etats, notamment ceux du Darfour.
- **Comores – Le gouvernement encadre les prix des denrées alimentaires.** Pour lutter contre la flambée des prix des produits de première nécessité, observée ces derniers mois, le Ministre de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, chargé de l'intégration économique a publié début avril un arrêté fixant les prix planchers et plafonds pour plusieurs denrées alimentaires : sucre, farine, « farine de France », lait

concentré, huile végétale, eaux minérales, viande de poulets. Un affichage obligatoire de ces prix est requis à l'entrée de l'ensemble des marchés, magasins et boutiques vendant ce type de produits.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Monde, AEOI – Très grande inquiétude après la suspension des exportations d'huile de palme depuis l'Indonésie.** Mercredi 27 avril, les autorités indonésiennes ont annoncé l'interdiction immédiate des exportations d'huile de palme. Cet embargo s'applique à tous les produits, y compris l'huile de palme brute. L'Indonésie, 1^{er} producteur et exportateur mondial d'huile de palme (avec 34,2 MT d'huiles de palme exportés dans le Monde en 2021 selon l'*Association Indonésienne d'Huile de Palme*, représentant ainsi plus d'un tiers du marché mondial), avait déjà commencé à limiter ses exportations pour limiter la hausse des prix sur le marché intérieur (cuisson, cosmétique, bio-carburants). Les autorités auraient indiqué que les exportations pourraient reprendre quand le litre d'huile de cuisson attendra 14 000 roupies (0,98 USD) sur le marché intérieur contre près de 24 000 roupies (1,65 USD) ces derniers jours. L'annonce intervient notamment alors qu'une affaire de corruption dans les exportations d'huile de palme fait grand bruit ces derniers jours en Indonésie. En Afrique de l'Est et en Océan Indien (AEOI), cette interdiction fait redouter une nouvelle envolée des prix des huiles alimentaires (+50% au niveau mondial en un an) en raison d'un approvisionnement mondial insuffisant lié au conflit entre l'Ukraine et la Russie (principaux exportateurs d'huile de tournesol) et de la sécheresse en Amérique latine (principal exportateur d'huile de soja). Les importations d'huiles alimentaires représentent le 2^{ème} poste d'importation en AEOI (1 773 MUSD en 2020, principalement de l'huile de palme), juste derrière le blé (1 787 MUSD). Dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), les huiles alimentaires représentent même le 1^{er} poste d'importation de produits agricoles (1,1 Md USD en 2020) : l'huile de palme représente jusqu'à 20% du total de ces importations agricoles, dont 95 % provient d'Indonésie et de Malaisie, plaçant ainsi l'Indonésie comme le 1^{er} partenaire commercial à l'import de produits agricoles de la CAE. Le Kenya a importé à lui seul 717 MUSD d'huiles en 2020, faisant du pays le 1^{er} importateur d'huile de palme d'Afrique subsaharienne et le 9^{ème} au niveau mondial, ce qui fait de l'Indonésie le 1^{er} partenaire commercial à l'import de produits agricoles du Kenya (404 MUSD de produits agricoles importés en 2020).
- **Monde, AE – Baisse de la production mondiale de céréales et effondrement des stocks.** Dans un contexte de guerre en Ukraine, le *Conseil international des céréales* (CIC) a publié le 21 avril ses premières estimations pour 2022-23, montrant une baisse de la production et un effondrement des stocks mondiaux de céréales. Son rapport mensuel indique un recul « prononcé » de la production mondiale de grains, « inférieure de près de 1% en *g.a.*, à 2275 MT. Alors que la croissance de la consommation devrait être plus lente que la moyenne, les stocks de fin de campagne devraient fortement baisser » à 581 MT (contre 608 MT en 2021-22). Dans le détail, la production de grains (-13 MT) comprend des réductions pour le maïs (-13 MT), le sorgho (-2 MT) et le blé (-1 MT), mais des hausses pour l'orge (+2 MT) et l'avoine (+2 MT). « Malgré les prévisions de croissance inférieure à la moyenne pour les utilisations fourragères et alimentaires, liée à des prix potentiellement élevés et au rationnement de la demande qui en résulte, la consommation mondiale devrait atteindre un nouveau sommet. À 581 MT fin 2022-23, les stocks mondiaux devraient être inférieurs de 26 MT par rapport à l'année dernière, principalement à cause de contractions en maïs et blé ». En Afrique de l'Est, cette tendance se confirme où la production en céréales (maïs et blé notamment) serait en baisse, par manque notamment de précipitations. Au Kenya, la production de maïs serait estimée à 10% en dessous de la moyenne et la production de blé en net recul : cette dernière serait estimée à 0,09 MT en 2021/22 alors qu'elle était de 0,16 MT en 2020/21 et de 0,19MT en 2018/19).
- **Kenya – Demande de révision des normes phytosanitaires pour faciliter les importations de blé indien.** Alors qu'au 2^{ème} semestre de l'année, le Kenya s'approvisionne en général en blé depuis la Russie et l'Ukraine, les inquiétudes grandissent et les professionnels sollicitent le gouvernement pour identifier de nouvelles sources d'approvisionnement. L'Inde pourrait représenter une alternative intéressante pour permettre au Kenya d'accéder à du blé en quantité et à plus faible prix. Alors que les imports de blé indien seraient possibles en Ouganda et en Tanzanie, ils sont aujourd'hui interdits au Kenya à cause d'une maladie fongique du blé (*karnal bunt*) présente en Inde. La *Cereal Millers Association* (CMA) a ainsi sollicité le

Ministère de l'Agriculture et le KEPHIS pour analyser les risques et revoir les conditions d'importation du blé indien. Dans le même temps, l'association a sollicité la suppression des droits de douane appliqués aux importations de blé en dehors de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) afin d'atténuer l'augmentation des prix de la farine.

- **Kenya – Le Kenya pourrait autoriser l'importation de 360 000 T de maïs blanc en dehors de la CAE.** Alors que les meuniers kenyans commenceraient à travailler en sous-capacité, ils estiment qu'il faudra combler un déficit de plus de 600 000 T de maïs sur la période allant de juin à septembre 2022. Les prévisions de récolte de maïs étant plus faibles que la normale dans la l'ensemble de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), le besoin de s'approvisionner en dehors de la zone se fait de plus en plus sentir. Les autorités kenyanes envisageraient d'autoriser l'importation en franchises de droits de douane 360 000 T (4 millions de sacs) en dehors de la CAE. Les autorités kenyanes ont par ailleurs récemment autorisé les importations de maïs jaune « affichant une teneur en Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) de 0,9% » et une franchise de droits d'importation, à hauteur de 226 000 T d'ici à fin octobre 2022, a été accordée pour ces produits, afin de limiter l'augmentation des prix de l'alimentation animale.
- **Kenya – Le Kenya s'associe aux Pays-Bas pour le transport frigorifique de produits horticoles.** Les autorités kenyanes ont signé, le 4 avril, un accord avec les Pays-Bas pour développer le transport frigorifique des fruits et légumes via la ligne de chemin de fer (*Standard Gauge Railway-SGR*) reliant Nairobi à Mombasa. Dans le cadre de cet accord, les deux parties travailleront sur un système permettant d'assurer la réfrigération préalable des produits pour leur transport vers le port de Mombasa en vue des expéditions longue distance vers l'Europe, 1^{er} débouché de l'industrie horticole kenyane. L'objectif est de maîtriser la chaîne du froid, de limiter les pertes et de favoriser l'exportation par voie maritime afin de réduire les coûts des produits à l'export, le coût du fret aérien ayant considérablement augmenté ces 2 dernières années.
- **Ethiopie – Accélération des procédures d'importation de denrées alimentaires essentielles.** Le ministère des Finances (MoF) a annoncé le 8 avril que l'importation *franco valuta* de denrées alimentaires de base (blé, sucre, lait infantile, huile alimentaire et riz) pouvait directement être approuvée par les douanes éthiopiennes pour les six prochains mois. En effet, en avril 2021, le MoF avait déjà ouvert les importations *franco valuta* de denrées, néanmoins pour chaque importation la Banque centrale devait approuver l'origine des devises. De plus, alors que précédemment cette règle s'appliquait seulement aux importations supérieures à 250 kUSD, désormais tout montant d'importation peut bénéficier de cette exemption. Cette mesure vise à accélérer les procédures d'importations de denrées essentielles et contenir l'inflation (inflation alimentaire à 41,9 % en février 2022 en g.a.), aggravées par la pénurie structurelle de devises (1,8 mois d'importations en mars 2022), dans un contexte de tensions internes (conflit dans le Tigré, tensions interethniques, changement climatique) et la conjoncture internationale (invasion de l'Ukraine).
- **Ethiopie – Hausse de la facture des importations d'engrais pour l'Éthiopie.** Selon le ministère de l'Agriculture, les importations d'engrais ont coûté 1 Mds USD à l'Éthiopie sur les 9 premiers mois de 2021/22, contre 688 MUSD l'année dernière (soit une hausse des dépenses de 45,3 %). En effet, l'*Ethiopian Agricultural Businesses Corporation* (EABC), seul importateur d'engrais, aurait importé 1,3 MT d'engrais sur les 1,5 MT requis pour 2022. Alors qu'EABC avait engagé il y a six mois l'entreprise *FertiGlobe* (basée à Abu Dhabi) pour fournir à l'Éthiopie 500 kT d'engrais à 710 USD/T, la société a résilié son contrat en invoquant la hausse des prix sur le marché mondial qui a bondi à 1 000 USD/T au cours des premières semaines de 2022. En outre, l'EABC avait conclu un accord avec le groupe marocain OCP pour fournir 780 kT de NPS (azote, phosphore et soufre), en novembre 2021, mais seuls 63 % (491 kT) ont été livrées à date pour un coût de 650 USD/T (contre 280 USD/T en moyenne l'année dernière ; soit une multiplication par 2,3 du prix).
- **Ethiopie – Révision à la hausse des prix planchers à l'export de fleurs coupées.** La Banque centrale a augmenté le prix de vente plancher (+ 16 %) pour les fleurs coupées destinées à l'exportation. Si ce changement ne représente que quelques centimes de différence sur la vente au kilo de ces fleurs (3,6 USD/kg à 4,2 USD/kg), les horticulteurs qui n'ont pas été consultés ont exprimé leur mécontentement et sont en cours de négociations avec la Banque centrale et le ministère de l'Agriculture. Cette nouvelle directive s'ajoute à celle sur la rétention des devises (qui impose la cession de 70 % des revenus en devises

à la Banque Centrale) qui a durement touché les horticulteurs fortement dépendants d'importations d'intrants de l'étranger.

- **Comores – Forte progression des exportations comoriennes au dernier trimestre 2021.** Dans son bulletin trimestriel publié le 31 mars, la *Banque centrale des Comores* (BCC) constate une forte reprise des exportations de biens entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2021 (+ 55,6 %) passant de 8,1 M€ à 13,4 M€. Cette progression s'explique principalement par la bonne performance des exportations de produits de rente : les recettes d'exportation de girofle augmentent de 34 % (42 % du total des recettes, de 4,3 M€ à 5,7 M€) et les recettes de la vanille sont multipliées par 60 (14 % du total, de 0,03 M€ à 1,9 M€). Les recettes tirées des essences d'ylang-ylang ont également progressé (+ 12 %, passant de 1,3 M€ à 1,5 M€).

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*